

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar, un compartiment de LUXEMBOURG SELECTION FUND, catégorie A EUR (ISIN: LU0377296479)

Le présent compartiment est géré par UBS Third Party Management Company S.A., qui fait partie de UBS AG.

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du compartiment est une valorisation à long terme des capitaux que le compartiment cherchera à obtenir en investissant au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de sociétés dont l'activité est majoritairement liée à l'industrie du solaire.

La stratégie du fonds est d'investir dans les meilleures sociétés du secteur solaire sur la base d'une analyse fondamentale détaillée. La stratégie du fonds ne se limite pas à un seul type de technologie ou à un seul marché mais cherche à identifier les leaders dans chacun des segments et chacune des étapes de la chaîne de création de valeur.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Les revenus des actions de capitalisation ne sont pas distribués, mais réinvestis.

La monnaie de cette classe de parts diffère de la monnaie de référence du sous-fonds. Par conséquent, le Gérant de portefeuille peut décider, à son entière discrétion, selon les attentes du marché et dans le meilleur intérêt des détenteurs de parts, de couvrir tout ou partie de l'exposition aux changes

de la classe de parts. Dans des circonstances spécifiques, une classe de part peut donc ne pas être couverte ou ne l'être que partiellement.

**Recommandation: ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.**

### Profil de risque et de rendement



#### Précisions relatives à cette indication

- La notation est basée sur la volatilité du prix sur les cinq dernières années.
- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRI peuvent ne pas constituer une indication fiable des futurs rendements.
- Il n'est pas certain que la notation demeure inchangée et la catégorie est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Les différences entre les notations ne sont pas basées sur une échelle simple. La catégorie 2 n'est pas deux fois plus risquée que la catégorie 1. L'écart entre les catégories 1 et 2 peut être différent de l'écart entre les catégories 2 et 3. La notation n'est pas un objectif et la stratégie de placement n'est pas gérée en fonction de la notation. La notation est un indicateur de risque absolu.

#### Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 7 ?

Ce fonds investit dans des actions d'un secteur donné et peut subir d'importantes fluctuations de valeur. La notation dépend donc des fluctuations des marchés d'actions.

#### Autres risques importants:

- Une part du fonds pourrait être investie dans des instruments difficilement négociables et dont les prix peuvent varier en fonction des conditions du marché.
- Le recours à des instruments de gré à gré expose le fonds à un faible risque de défaut de la contrepartie.
- Le risque opérationnel inhérent à l'exploitation du fonds (lié essentiellement à d'éventuelles erreurs d'évaluation et de traitement des transactions) est supporté par la société de gestion du fonds. Cette dernière est surveillée par des entités indépendantes et des auditeurs externes ainsi que par des autorités de contrôle.
- Le produit n'offre aucune garantie sur le capital, de sorte que l'investisseur risque de perdre la totalité de sa mise initiale.
- Le recours à des produits dérivés en vue de générer un effet de levier est susceptible de peser sur le rendement du fonds.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%
Frais de conversion	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.88%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15.00%
Le portfolio manager ou le conseiller en placement peuvent, dans certaines conditions prévues par le prospectus, percevoir des commissions de performance. Cette commission s'élève au maximum à 15.00% de la surperformance. Au 31/12/2014, la commission de performance représentait 1.90% du Fonds.	

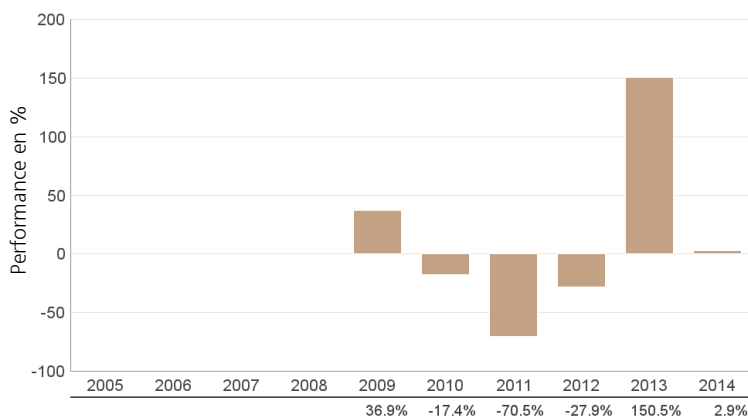
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consulter votre conseiller financier.

Concernant **les frais courants**, le chiffre communiqué ici se fonde sur les frais de la période de douze mois écoulée. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus:

- Les frais de transaction du portefeuille hormis les frais liés à l'achat et la vente de parts d'autres fonds.
- Les commissions de performance.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse [www.ubs.com/third-party-man-co-policies](http://www.ubs.com/third-party-man-co-policies).

## Performances passées



### La performance passée ne permet pas d'estimer les résultats futurs

Le graphique présente le rendement annuel de la part, soit la variation en pourcent de la valeur nette d'inventaire de la part. D'une manière générale, la performance passée tient compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée. Si le compartiment est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué. La part a été lancée en 2008. Les performances affichées sont calculées en EUR.

## Informations pratiques

### Banque Dépositaire

UBS (Luxembourg) S.A.

### Pour plus d'Informations

Le prospectus pour la Suisse, les Informations Clés pour l'Investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds: Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web:

[www.carnegie-fundservices.ch](http://www.carnegie-fundservices.ch). Le service de paiement en Suisse est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich et ses succursales en Suisse. Le prix de la part est publié sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

La monnaie de la catégorie de parts est EUR. Le prix des parts est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux prix indiqués sous frais de conversion ci-dessus.

### Législation Fiscale

Le fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

### Engagement de Responsabilité

La responsabilité de UBS Third Party Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

UBS Third Party Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/10/2015.